

Décision

Générale

colonial

Décision n° 18-103-1905 Mouvement.

n° 18-103-1905

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

11 mai 1905

Numéro JO

n° 103 du 01/06/1905

Date du numéro

1 juin 1905

TEXTE INTÉGRAL

le nommé Négousi, est nommé canotier du Gouvernement, à a solde mensuelle de 25 fr en remplacement du nommé Ismaeil Oudialé licencié, à compter du 1er Mai.